Le ministre équatorien de l'Energie comparaît devant la Commission de Contrôle du Parlement

Image not found or type unknown

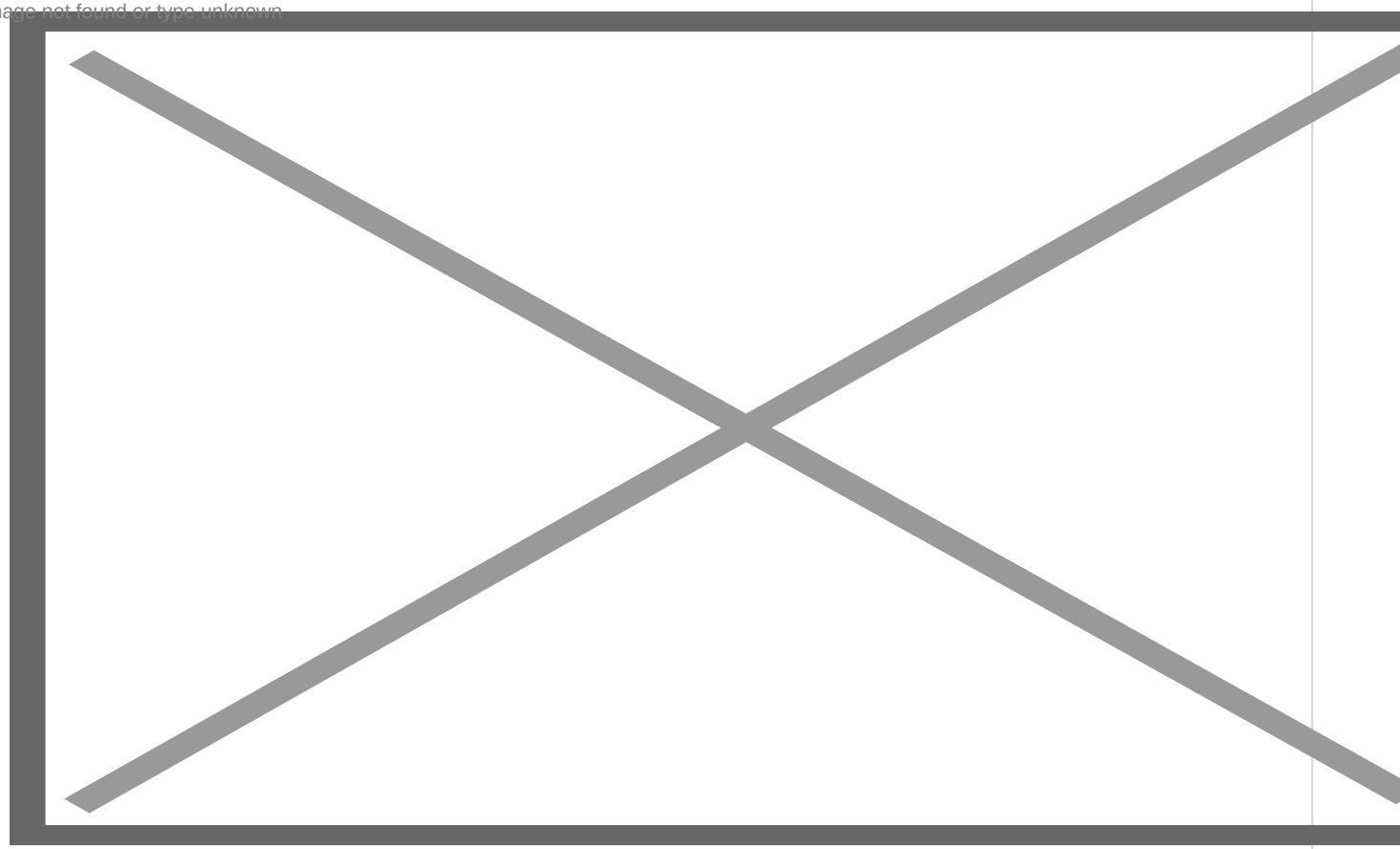

La Havane, 20 avril, (RHC)- Le ministre équatorien de l'Énergie et des Mines, Fernando Santos, a affirmé ce mercredi qu'il n'était pas au courant du contrat entre la compagnie publique Flotte Pétrolière

Équatorienne (Flopec) et la société Amazonas Tanker.

Au cours de la deuxième journée d'audition devant la commission de contrôle de l'Assemblée nationale dans le cadre de la procédure de destitution du président Guillermo Lasso, le fonctionnaire a déclaré que le président équatorien ne lui avait pas demandé de déposer une plainte concernant les irrégularités au sein de Flopec, ni de demander des informations sur le contrat avec Amazonas Tanker.

Il a affirmé qu'il n'avait pas connaissance de l'accord conclu entre les deux entreprises lorsqu'il a pris ses fonctions au ministère en novembre 2022. Pourtant, il a reconnu qu'il a eu connaissance d'un rapport de la commission du régime économique de l'Assemblée, qui se prononçait en faveur de cet accord et des avantages qu'il procurait à l'entreprise pétrolière.

L'accusation acceptée par la Cour constitutionnelle dans le cadre du processus judiciaire contre le président Lasso se réfère spécifiquement à des irrégularités apparentes dans l'adjudication de navires pour le transport de pétrole brut par Flopec en 2018.

À l'époque, Lasso s'est justifié en affirmant que les preuves sur lesquelles l'accusation est basée ont été signées avant qu'il ne devienne président et, selon lui, le bureau du procureur général n'a même pas ouvert d'enquête pour cette raison.

Cependant, le dossier indique que l'ex-directeur général de Flopec, Johnny Estupiñán, a informé le président à deux reprises des actes illicites dans les contrats avec Amazonas Tanker.

Source : Prensa Latina

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/320245-le-ministre-equatorien-de-lenergie-comparait-devant-la-commission-de-controle-du-parlement

Radio Habana Cuba